

Mairie de Saint-Bazile de Meyssac
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC
TEL 05 55 25 48 46

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 8 avril 2016

L'an deux mil seize, le vendredi 8 avril à vingt heures trente, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint-Bazile de Meyssac, sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 1 avril 2016

Etaient présents : Mr Eric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, Mme Evelyne TRINQUET, Mr David LATREILLE, Mr Benoît SERVANTIE, Mr Patrice LEIX, Mme Marion PLASMAN, Mme Bernadette ROUFF, Mr Alan D'HOLLANDER.

Etaient absents : Mr Jean-Luc CHIAREL, Mr APPERT Pierre

Est nommé secrétaire de séance : Madame Bernadette ROUFF



Approbation du Compte-Rendu de la réunion du vendredi 5 février 2016 : à l'unanimité.
Ouverture de la Séance à 20H30, sujets abordés :

1 – FINANCES LOCALES - Compte Administratif 2015

Le Conseil Municipal a délibéré sur le Compte Administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Eric CISCARD, Maire, et présenté par Madame Françoise CHAPOULIE 1^{ère} Adjointe après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		31 267.63	18 690.36	
Opérations de l'exercice	80 746.31	117 714.84	25 770.17	57 996.24
TOTAUX	80 746.31	148 982.47	44 460.53	57 996.24
Résultats de clôture		36 968.53		32 226.07
Restes à réaliser			174.78	0
TOTAUX CUMULES	80 746.31	185 951.00	44 635.31	90 222.31
RESULTATS DEFINITIFS		68 236.16		13 535.71

Le conseil reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2 – FINANCES LOCALES - Approbation du compte de gestion 2015– Budget principal

Le conseil municipal, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3 – FINANCES LOCALES – Affectation de résultat de fonctionnement 2015

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD. Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2015. Considérant que ledit compte est exact et conforme au Compte de Gestion du receveur.

Le conseil décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

➤ Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes) : 68 236.16 €

4- FINANCES LOCALES - Vote des taxes locales

Le conseil municipal appelé à se prononcer sur le vote des taxes locales décide, à l'unanimité de voter une augmentation de 1,020018 % par rapport à 2015 soit :

Taxe d'habitation : 11.65 %

Taxe Foncier Bâti : 16.93 %

Taxe Foncier non Bâti : 141.90 %

5- FINANCES LOCALES – Vote du budget primitif 2016

Le conseil municipal appelé à se prononcer décide à l'unanimité de voter pour l'exercice 2016 le budget primitif qui s'équilibre tant en recette qu'en dépense à la somme de :

Budget Principal :

Section de fonctionnement : 175 513.16 €

Section d'investissement : 85 425.78 €

6- Mode de calcul de la participation au financement du RPI

La commune de Marcillac la Croze propose un mode de calcul de la participation financière des communes membres en se basant sur le nombre d'habitants d'une part et d'autre part sur le nombre d'enfants scolarisés. Les taux seraient de 40% sur le nombre d'habitants et de 60% sur le nombre d'enfants

Aucune décision n'est prise à ce jour. Les élus doivent se rencontrer de nouveau.

7- Divers

- Le maire présente le devis de Monsieur GRAMOND pour le fauchage des bords de routes communales. Après discussion le conseil municipal décide de renégocier avec Monsieur GRAMOND, et demande une légère baisse de tarif.

- Discussion autour de la nouvelle carte communale, deux communes du Lot : Bretenoux et Biars souhaiteraient se joindre au Canton Midi Corrèzien. Décision à venir.

L'Assemblée lève la séance à 23h30.

Fait à Saint-Bazile- De- Meyssac le 12 avril 2016

Le Secrétaire de Séance

Bernadette ROUFF